

1.1 Approche privilégiée pour le contrôle des ALF : la gestion de l'offre et de la demande

À la fin de 1997, le Ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy déclarait les ALF comme étant le prochain défi à relever pour le gouvernement Canadien. Suite au succès rencontré par le Canada dans le dossier des mines anti-personnelles (MAP), on voyait dans celui des ALF un cas d'application pratique de la sécurité humaine qui contribuerait au reflet de cette conception de la sécurité sur la scène internationale. L'intérêt du Canada pour la question des ALF comme dans celui des MAP a été légitimé par l'importance qu'il fallait accorder, dans un contexte d'après-guerre froide, aux victimes de la guerre qui sont plus souvent des civils que des combattants.

- La question des armes légères a été soulevée pour la première fois par le secrétaire général des Nations Unies, Boutros Boutros Galhi dans le supplément à l'*Agenda pour la paix* de 1995⁷. Ce dernier a mis de l'avant la notion de micro désarmement. Il s'agit en fait d'effectuer une collecte, et subséquemment, une destruction des armes légères en situation post-conflit.
- La même année, une résolution (50/70 B) est adoptée par le Conseil de sécurité suite à la demande du Japon. L'objectif était de mettre sur pied un groupe d'experts afin qu'il évalue l'ampleur de cette problématique pour ensuite être en mesure de le formuler des recommandations visant à gérer la menace que représentent les ALF. Le Canada fait partie des 16 pays qui participent à cet atelier dont les recommandations seront adoptées en août 1997.⁸
- En 1996, le Canada, avec le Japon et l'Australie, participe activement à l'étude internationale sur les réglementations des armes à feu en y apportant une contribution financière et une expertise efficace. Cette étude des Nations Unies amorcée en 1996 a été publiée en 1998⁹.
- Aussi, l'effort du Canada pour combattre le trafic illégal d'armes sera déployé au sein des Amériques à travers l'initiative régionale de l'OÉA. L'*Inter-American Convention Against*

⁷ BOUTROS-GAHLI, Boutros, *Supplement to An Agenda for Peace: position Paper of the Secretary-General on the Occasion of the 50th Anniversary of the UN*, UN General Assembly Document, A/50/60-S/1995/1, January, 25, 1995.

⁸ UNITED NATIONS, *Excerpts from the Report of the UN Panel of Governmental Experts on Small arms, General Assembly*, 52 ième session 71 (b), 27 août 1997.

⁹ UNITED NATIONS, *International Study on Firearm Regulation*, New York, 1998.